

# **A LOUER - CELLULE 13 BATIMENT C1 – 876.40 M2 SECTEUR HORTICULTURE ET DECORATION.**

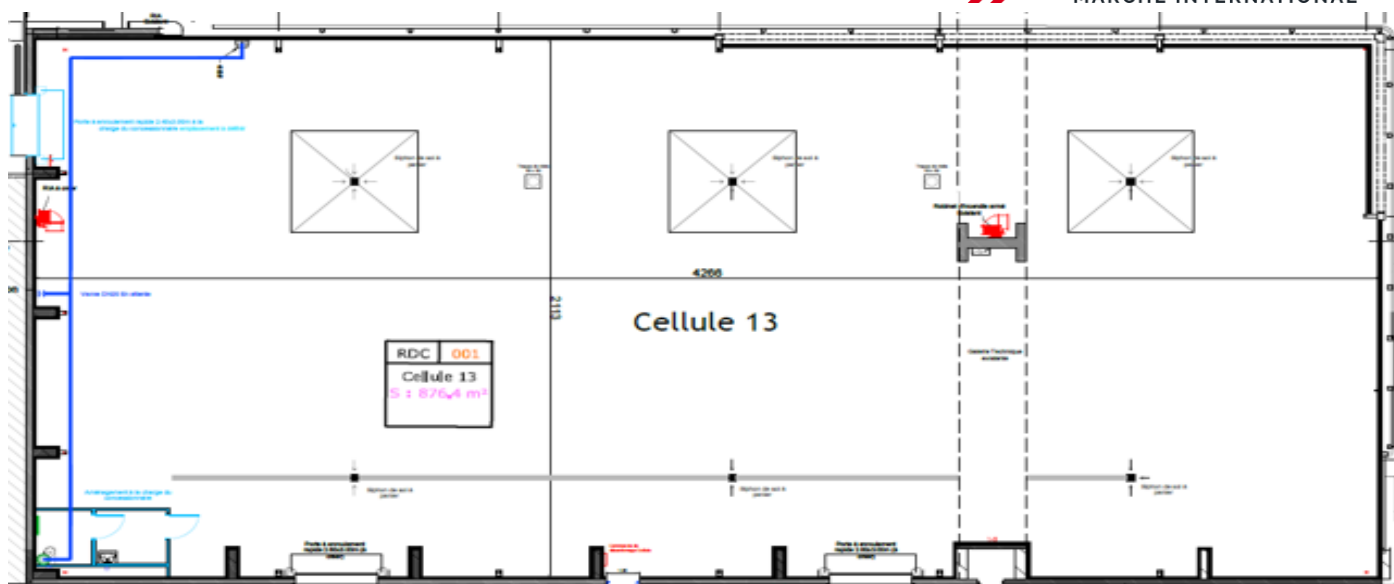
## **LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT**

Cellule disponible au sein du bâtiment C1, d'une superficie de 876,40 m<sup>2</sup>, située en rez-de-chaussée, destinée à une activité de stockage et de préparation de commandes de produits horticoles.

L'emplacement est livré clos et couvert par la SEMMARIS et bénéficie de deux accès, l'un par le quai *Val de Loire* et l'autre par l'*avenue des Maraîchers*. La cellule est assortie de 13 places de stationnement. L'emplacement est divisible en deux cellules d'environ 440 m<sup>2</sup> chacune. Les travaux d'aménagement seront réalisés à la charge exclusive du candidat, sous réserve de la validation préalable de son dossier de demande d'autorisation de travaux.

Localisation : Situé Quai Val de Loire, proche du péage porte de Chevilly-Larue (E1)





## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : C1
- **ESI** : 01/C1/00/U/080, 01/C1/00/U/080A
- **Surface** : Emplacement de 876.40 m2 situé au rez-de-chaussée du bâtiment C1.
- **Disponibilité du bien** : immédiate, sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations.
- **Descriptif technique** :
  - Activité autorisée : stockage, préparation de commandes de tout produits horticoles.
  - Respect des activités du secteur.
  - L'emplacement est divisible en deux cellules d'environ 440 m<sup>2</sup> chacune
  - La consommation des fluides sera pris en charge par le CONCESSIONNAIRE.

## LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

**Type de contrat** : Traité de concession prenant fin le 31 décembre 2049.

	REDEVANCES (TARIFS €HT/M2/AN)	CHARGES (TARIFS €HT/M2/AN)	Dépôt de Garantie	DPA HT
Entrepôt	<b>124,44 €</b>	<b>47,40 €</b>	<b>45 422 €</b>	<b>133 546,20 €</b>

- Tarifs applicables en 2026 selon arrêté préfectoral N°2025-05141 du 19 décembre 2025
  - Aménagements financiers possibles, à convenir avec la Direction commerciale.
  - Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
  - Cotisation au centre médico-social de Rungis : 71 € HT/salarié/an.
  - Redevance digitale : 70€ HT/mois
  - Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85HT/m<sup>2</sup>/an sur toutes les surfaces dont le CONCESSIONNAIRE bénéficie.

### DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT **LE 29/05/2026 à 16H00**



#### Pièces administratives :

- La carte d'identité du représentant légal de la société candidate
- Extrait K-BIS de moins de trois mois
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles
- Dernier bilan comptable de la société

#### Pièces liées au projet :

- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (10 pages maximum)

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

## LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière.	<b>40%</b>
Solidité et garantie financière	<b>30%</b>
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage, logistique urbaine propre, innovation, etc.	<b>15%</b>
Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après*	<b>15 %</b>

- 🇫🇷 Produits d'origine française. ★★
- 🏠 Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★
- 🇫🇷 Produits transformés en France. ★
- 🤝 Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★★★
- 🍏 Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★★★
- 🍷 L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France...). ★★★
- 🌐 Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★★★

## LA PROCEDURE

**ETAPE 1 – J + 0 :** Mise en ligne de l'annonce sur [www.rungisinternational.com](http://www.rungisinternational.com) par la SEMMARIS.

**ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 :** Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

**ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 :** L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMARIS.

### RELATION CLIENTÈLE

#### EMMANUEL JACQ

Direction commerciale  
[emmanuel.jacq@semmaris.fr](mailto:emmanuel.jacq@semmaris.fr)  
+33 6 48 43 25 08



### SUPPORT TECHNIQUE

#### KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative  
[emplacement.commercial@semmaris.fr](mailto:emplacement.commercial@semmaris.fr)